

## Rapport moral 2022-2023

Nous sommes en Assemblée Générale ordinaire sur l'exercice 2022, année qui s'est encore déroulée sous mandat judiciaire.

Je rappelle que c'est à la demande de quelques-uns d'entre nous qu'une administration judiciaire a été ordonnée par le tribunal.

Elle a permis de maintenir avec l'ensemble des salariés l'accompagnement du public et d'éviter la dissolution de l'association.

Les rapports d'activités et financiers ont souligné les forces et faiblesses qui sont celles de notre association ce qui nous renvoie bien sûr à la nécessité d'apporter des adaptations à notre organisation mais vous avez toutes et tous à l'esprit son histoire récente. Et rappelons à cet égard que grâce aux équipes l'activité a pu se poursuivre avec le soutien de nos trois financeurs.

Nous avons reconstitué un Conseil d'administration et un Bureau que je préside depuis janvier 2022 avec un nombre d'adhérents et un Conseil d'administration qu'il nous reste à élargir, une association qui vit une crise n'est pas très attractive et il est grand temps de franchir les prochaines étapes. Puisque sur l'année concernée par cette Assemblée Générale nous n'avions pas réellement la main sur l'organisation et l'avenir de l'ADSEA80, je vais donc privilégier dans ce rapport les priorités sur lesquelles nous souhaitons poursuivre notre engagement, les choix dans la dirigeance, l'organisation de l'association et les préalables dans un contexte que vous connaissez, qui n'a jamais été « tranquille », serein mais dont les mutations permanentes qui s'accroissent autour de nous, imposent des choix et des décisions permettant d'apporter une réponse plus adaptée à chaque individu mineur ou majeur accompagné.

Si la particularité de l'association dans ce département est de couvrir à la fois le champ de la protection de l'enfance et celui du handicap, celle-ci ne devient un atout qu'à partir du moment où nous sommes en capacité de décroiser les approches et les réponses et ce malgré les limites de compétences et donc de financement. Cette approche déjà engagée comme l'indique le rapport d'activité doit se développer dans les mois et années à venir.

De la même manière, l'approche inclusive doit dépasser le seuil de l'intention et devenir une réalité en cohérence avec les besoins et le potentiel des personnes concernées. Je ne reviendrai pas sur le « tout inclusif » d'autres en ont mieux parlé que je ne saurais le faire, mais en tout état de cause ce principe imposé serait en contradiction avec une démarche d'adaptation aux personnes et d'autodétermination, les dogmes sont rarement aux services des individus...

Mais considérer que nous pouvons tenir ces engagements seuls seraient à la fois présomptueux et illusoire.

Si nos financeurs ont maintenu leur soutien et on les en remercie pour le public accompagné, les autres acteurs du territoire constituent un élément incontournable dans la cohérence et la qualité de l'offre sur le département, ouverture, partenariat, coopérations, sur une offre qui doit évoluer, par conséquent réussir à œuvrer de façon concertée sans naïveté reste à explorer. D'autres départements se sont d'ores et déjà engagés dans cette voie de façon plus nette que dans la Somme, soyons clairs, on a plus à y gagner qu'à y perdre à la condition d'en être convaincus, de jouer le jeu et que nos financeurs en soient partie prenante.

Enfin, pour adopter une démarche prospective éclairée, il faut disposer d'informations fiables qui permettent de cibler de la façon la plus juste possible les besoins à couvrir en termes de public et de territoire, là aussi nous sommes demandeurs auprès de nos réseaux comme auprès de nos financeurs...

Vous l'avez compris notre démarche est tournée vers l'avenir y compris pour mieux gérer le présent. Parce qu'il est nécessaire de donner du sens à nos actions, de la visibilité, des repères, de la cohérence et une culture commune au sein de l'association, notre projet associatif est à nouveau en chantier, le précédent couvrait la période 2017-2021.

Repère pour les professionnels, visibilité des choix qui sont les nôtres et que nos partenaires et financeurs doivent à la fois connaître et vérifier dans les actions contractualisées.

***Pour piloter, mener des projets, il faut avoir défini le pourquoi et le comment, avec qui et le faire savoir...***

Engagé dans un premier temps au sein de la gouvernance, ce travail doit se poursuivre sur cette base avec les cadres de direction, leurs équipes, les usagers et nos partenaires.

Son élaboration qui doit s'achever en fin d'année 2023 pour couvrir les cinq prochaines années donnera lieu à une feuille de route pour chacun, administrateurs-bénévoles et salariés.

Un dernier point sur lequel je souhaite m'arrêter, indissociable de ce qui précède, celui qui concerne la situation de notre secteur, le médico-social, notamment du côté de ses professionnels, l'invisibilité de leur rôle, de ses spécificités, des difficultés liées aux problématiques traitées, le manque de reconnaissance et de valorisation qui aboutit à une perte de forces vives qu'on n'a jamais connu auparavant. N'oublions pas qu'en négligeant ces professionnels, on néglige la population concernée par ce secteur ce qui exige de la part des bénévoles que nous sommes de nous mobiliser avec les partenaires du secteur et acteurs de la formation.

Et d'ailleurs dans le cadre de la formation en travail social, nous venons de signer une convention cadre avec l'APRADIS qui formalise et clarifie les modalités de participation de notre part en tant qu'employeur et nos engagements réciproques. On reviendra sur cette contractualisation puisqu'elle concerne l'exercice 2023.

Enfin, depuis mai 2020, l'association n'avait plus de directeur général, le recrutement de Florian LIRZIN sur ce poste clé s'est effectué en novembre 2022, déjà en poste de direction au sein de l'association, il fait face avec un Conseil d'administration renouvelé à l'ensemble des défis à relever pour l'ADSEA80 avec courage, détermination, respect des personnes usagers comme salariés et respect du dialogue social.

Le chantier est chargé, on le savait et ne peut donner de résultats qu'avec l'engagement de toutes et tous, bénévoles et salariés, on est tous embarqués dans le même bateau, on n'a pas l'intention de quitter le navire mais cela suppose d'être unis dans l'action et que chacun assume les responsabilités qui lui reviennent.

L'élaboration de notre projet associatif avec vous en sera à la fois le garant et donnera sens à ce pourquoi nous sommes réunis et dans l'action.

Et je renouvelle et confirme la reconnaissance envers l'ensemble des salariés, leur engagement dans l'accompagnement des personnes, tel que cela a été déjà souligné par les cadres de direction qui ont présenté le rapport d'activité ainsi que le directeur général.

Je vous remercie.

Anne -Marie POULAIN



Présidente de l'ADSEA 80